

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 209 | JUIN 2015

dossier

En juin,
c'est le mois citoyen



Retrouvez
le Gonesseien sur
ville-gonesse.fr

**10//zoom sur le
service** de l'état civil

17//citoyenneté

Retour sur le 8 mai

19//actualité

La Patte d'Oie ouvre
exceptionnellement ses
portes

**Du lundi 6 juillet
au samedi 22 août**

Salle Jacques Brel

Les quartiers d'été

Des activités pour toute la famille



Informations
au 01 34 45 10 69 et sur
www.ville-gonesse.fr

04 // actualités

06 // retour sur

08 // infos pratiques

09 // acteurs locaux

Les jardins familiaux

10 // zoom sur le service

Zoom sur le service
de l'état civil

12 // dossier

En juin,
c'est le mois citoyen

17 // citoyenneté

8 mai : Grand jour du souvenir

18 // politique de la ville

Un nouvel élan pour la politique de la ville

19 // actualité

La Patte d'Oie ouvre ses portes pour la Fête de la Musique

20 // tribunes

22 // bloc-notes



Toutes les
informations sur
ville-gonesse.fr

immobilier

Deux pavillons de la ville à vendre

La ville met en vente deux maisons mitoyennes situées dans le quartier des Tulipes. Ces deux pavillons de type F4 présentent chacun une surface habitable de 85 m² avec un jardin d'environ 42 m². Le prix de vente est fixé à 235 000 € pour chaque pavillon.

Les propositions d'acquisition accompagnées d'un plan de financement doivent être adressées avant le 30 juin 2015 par courrier à l'attention de Monsieur le Député-maire, au 66 rue de Paris.



Pour toute information,
Contacter le service foncier
Tél.: 01 34 45 11 60.



culture

Semaine de découverte artistique

L'école Municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts plastiques organise une semaine de découverte artistique du 29 juin au 4 juillet 2015.

Venez vous initier aux percussions brésiliennes, à l'improvisation, aux arts plastiques ou à un des autres ateliers ouverts à tous.

Gratuit.

Inscriptions au 01 39 87 28 66



aménagement du territoire

Concertation sur la ZAC du triangle de Gonesse

La réunion de clôture de la concertation sur la réalisation ZAC du triangle de Gonesse se déroulera le 18 juin à 18h30 à la salle Jacques Brel.

Venez découvrir le projet, poser des questions et donner votre avis.

parentalité

Des ateliers pour les parents

Les ateliers « pas à pas vers la parentalité » se dérouleront à partir du 10 juin à l'accueil café du centre socioculturel Louis Aragon. Ces ateliers, qui ne sont ni un groupe de parole, ni une succession de jeux de rôle servent avant tout à donner aux parents qui s'inscrivent les techniques pour trouver des solutions dans les situations de crise.

Calendrier des séances :

• 10 juin 2015 à 9h30 • 24 juin 2015 à 09h30



Commentez l'actualité sur [Facebook.com/villedeGonesse](https://www.facebook.com/villedeGonesse)

culture

Rencontres culturelles à Jacques Brel

L'association franco-marocaine des deux rives organise le 6 juin 2015, son cycle de rencontre culturelle à la salle Jacques Brel.

14h00 à 15h00 en plénière :

Présentation des tables rondes par les présidents-conférenciers :

- Social (3ème TR : « Insertion par l'économique », Mme MOUSTACHIR) ;
- Cultuel (1ère TR : « Histoire des religions », M. KHALFALLAH) ;
- Culturel (2ème TR : « Mémoire commune », M. BEN MLIH).

15h00-15h30 : échanges avec la salle

15h30-15h45 : temps d'installation autour des Tables rondes

15h45 - 17h00 : Tables rondes

17h00- 17h15 : retour en plénière

17h15- 18h00 : synthèse par les présidents/rapporteurs des tables rondes ;

18h00- 18h20 : le regard de l'Ingénu par M. BOUTEGLIFINE ;

18h20- 19h00 : échange avec la salle.

19h00- 19h15 : conclusion par le modérateur, M. CHAMSDINE

formation

Réunions de présentation pour des formations



L'afpa organise au CIO de Gonesse (5 avenue François Mitterrand) des réunions de présentation et de recrutement pour des formations professionnalisantes dans trois secteurs d'activités très larges. Venir avec un C.V.

SECTEUR	DATES	HEURE
SÉCURITÉ PRIVÉE / SÛRETÉ	12 juin 2015	9h
	22 juin 2015	9h
	07 juillet 2015	9h
	16 juillet 2015	9h
LOGISTIQUE	16 juin 2015	9h
	25 juin 2015	9h
	09 juillet 2015	13h30
INDUSTRIE / NETTOYAGE	11 juin 2015	13h30
	18 juin 2015	9h
	09 juillet 2015	9h



Contact
Service Emploi
01 34 45 10 57

vie associative

Une journée à la mer

LSR AIR France organise une journée à la mer à Dieppe le samedi 22 août prochain. Le nombre de places est limité, réservez dès maintenant.



Informations et réservations :
M. René Aubert
06 12 10 02 33



citoyenneté

Commémoration en hommage aux victimes de l'esclavage colonial



Le 23 mai dernier a eu lieu la cérémonie de commémoration en hommage aux victimes de l'esclavage colonial, en présence de l'Amicale outre-mer de Gonesse et du Comité de la Marche 98.

sport

Les collégiens courent pour Action contre la faim



150 élèves du collège Robert Doisneau sont allés au bout de leurs forces pendant 30 minutes pour réaliser le plus de tours possibles du stade Cognevaut et ainsi rapporter de l'argent à Action contre la faim

animation

Mystère à Betancourt



Le 24 avril dernier, le centre Ingrid Betancourt, la ludothèque et les membres du service civique jeunes municipal ont organisé une soirée enquête. Ce cluedo géant a attiré une trentaine d'enquêteurs venus en famille.

culture

Zebda ensoleille
Jacques Brel



Le 7 mai dernier, le groupe toulousain ZEBDA a ensoleillé la salle Jacques Brel de ses rythmes festifs. Le concert, qui affichait complet, a rassemblé tous les publics.

jeunesse

Concours de caricatures à
François truffaut



Le collège François Truffaut a proposé une réaction pédagogique face aux événements du 7 Janvier dernier et a lancé un concours de caricatures. Une projection des dessins réalisés (dont cette caricature du dessinateur Cabu) a eu lieu le 27 mai à l'occasion de la remise des prix au cinéma Jacques Prévert.

culture

Mary Poppins enchante
Jacques Brel



La salle Jacques Brel accueillait vendredi 15 mai une adaptation modernisée de Mary Poppins créée et interprétée par les élèves du lycée René Cassin de Gonesse.

08 infos pratiques

Journée de la lutte contre la drépanocytose le 17 juin à l'hôpital de Gonesse.

La drépanocytose est une maladie chronique très fréquente en France. C'est une maladie grave mais non contagieuse qui touche l'hémoglobine, principale constituante du globule rouge. La drépanocytose touche plus de 16 000 personnes. Il est important de se renseigner et de se mobiliser contre cette maladie. Les enfants et l'équipe du centre de loisirs de Victor Hugo élémentaire participent pour la 4^{ème} année, en partenariat avec le centre hospitalier de Gonesse à cette cause. Le 17 juin après-midi des stands d'informations seront animés par des professionnels et rythmés par des danses et de nombreuses découvertes artistiques.



horaires d'ouverture des bibliothèques

Du lundi 18 mai au samedi 27 juin

Médiathèque de Coulanges à Gonesse

• Du 19 mai au 6 juin :

Mardi : 14h à 20h,

Mercredi, jeudi, vendredi : 14h à 19h

Samedi : 10h à 13h et 14h à 17h30

• Du 9 au 27 juin :

Mardi : 14h à 20h, Mercredi, Jeudi,

Vendredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h,

Samedi : 10h à 13h et 14h à 17h30



Mardi 9 juin, de 14h à 17h

Salle des fêtes - Mairie d'Eaubonne

Comité France Parkinson du Val d'Oise :

06 60 93 45 33 / franceparkinson95@sfr.fr

hôtel de ville et centre administratif

01 34 45 11 11

police municipale

01 30 11 89 89

allô environnement

0800 730 079

Jardiner ensemble

Près de 100 jardiniers font vivre les jardins familiaux de Gonesse. Ils viennent partager leur goût pour le jardinage dans un esprit de convivialité.



Le nouveau chalet permet d'accueillir les membres de l'association même en hiver.



Des jardins pour citadins.

Avoir un potager alors qu'on habite en appartement, c'est possible. C'est même une des vocations des jardins familiaux et le concept fait le plein. Les 94 parcelles sont occupées et l'association ne peut plus accueillir pour le moment de nouveaux adhérents. Les membres ont chacun leur propre raison de venir jardiner : pour garder contact avec la nature, pour produire ses propres fruits et légumes, par passion pour le jardinage.

“Je rêve de tomates et de fraises”

« Moi, je suis venu la première fois aux jardins familiaux après une grosse opération du cœur, je ne dormais plus, raconte Jean Claude Trouvé, adhérent de l'association depuis 34 ans. Venir ici, ça m'a permis de m'évader, de penser à autre chose. Depuis, je rêve de tomates et de fraises. »
 “Le maître mot aux jardins familiaux, c'est la nature, bien sûr mais aussi la convivialité. Ici, toutes les origines et toutes les générations se côtoient », explique Dominique Gautier président de l'association. On s'y croise dans

les allées, papote entre les tulipes et quelques fois, on y fait une partie de pétanque, ou on va nourrir les canards et les poules de la ferme pédagogique. Pour pouvoir garder cette convivialité en hiver et y organiser les réunions du bureau de l'association, les adhérents ont construit un chalet. Toutes les bonnes volontés et tous les savoirs faire ont été mis à contribution. Un adhérent carreleur a coulé la dalle sur laquelle repose le chalet, un autre, couvreur a aidé à construire le toit.

« Avec le chalet, on va pouvoir se retrouver même quand il fait froid ou qu'il pleut », se félicite Dominique Gautier. Si les jardins familiaux sont destinés à accueillir des potagers, les contours des parcelles sont de plus en plus souvent ornés de fleurs. « Tous les deux mois, on a de nouvelles fleurs qui poussent, on a eu des crocus, des jacinthes, des tulipes. L'important c'est que la nature vive ! », conclut Dominique Gautier. De quoi aider la ville à obtenir sa 3^e fleur au concours des villes et villages fleuris.



Fanny Hochart
responsable du service de l'Etat civil

L'interview du mois

« De la diplomatie, de la patience et de l'écoute »

Ce mois-ci, c'est Fanny Hochart, responsable du service de l'Etat civil qui nous décrit son service et ses missions.

Le service d'Etat-civil est sans doute le service municipal auquel les habitants ont le plus recours. Et pourtant, c'est sans doute le service de la mairie qu'ils connaissent le moins bien.

A Gonesse, le service baptisé « Etat-civil et affaires générales » compte 10 agents qui s'occupent notamment des déclarations de naissance et de décès, des dossiers de mariage ou encore des demandes de cartes d'identité ou de passeports. La mairie de Gonesse compte 4 guichets d'accueil pour l'Etat civil. Fanny Hochart, la responsable du service, organise donc ses équipes par des plannings hebdomadaires pour alterner les temps d'accueil et les temps de gestion de dossier. Deux équipes se relaient aussi les samedis matin, chacune leur tour, une semaine sur deux. « Les agents du service sont tous polyvalents et peuvent traiter toutes les demandes des usagers. Ils savent en principe répondre à presque toutes les questions qu'on peut leur poser », explique Fanny Hochart. Il est également nécessaire de savoir s'adapter à des réglementations qui changent souvent.

Vous avez sans doute eu affaire à un agent de ce service mais vous ignoriez certainement que son travail sur votre dossier était loin d'être terminé après votre départ de la mairie. En effet, le travail de traitement des dossiers est une grosse partie de la mission des agents du service d'Etat-civil. « Lorsque l'on enregistre une naissance, nous devons ensuite informer et fournir des renseignements à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le Conseil départemental, la Préfecture, éventuellement la ville où vivent les parents, etc ... ».

On ignore aussi souvent que le service d'Etat civil a une importante mission de lutte contre la fraude. « On constate une augmentation du nombre de tentatives de fraudes. On a eu le cas d'un enfant que neuf « pères » différents ont tenté de reconnaître en falsifiant les actes de naissance pour pouvoir obtenir la nationalité », raconte Fanny Hochart.

Elle est très fière de ses agents et ne tarit pas d'éloges sur leurs qualités humaines. « L'accueil du public est un travail qui demande beaucoup de diplomatie, de patience, dans un climat de stress quotidien. Il faut savoir gérer ses émotions ». Pas facile quand on doit notamment entendre les tristes histoires des personnes venues déclarer le décès d'un proche.

Le mardi après-midi est souvent sous tension. Le service étant fermé au public le mardi matin (cette matinée est consacrée uniquement au traitement des dossiers), les usagers sont donc nombreux à venir l'après-midi. Cela provoque un prolongement des temps d'attente et des usagers parfois agacés. La gestion des conflits est d'ailleurs la compétence que Fanny Hochart voudrait développer au sein de son service. « La qualité de notre service s'est améliorée et il y a de moins en moins de conflits, mais ils existent et il faut savoir les gérer », explique-t-elle.

Si le contact du public peut être parfois stressant car les dossiers divers s'enchaînent à un rythme soutenu, ce contact avec les Gonessiens est également très enrichissant. « Avant, j'étais responsable du service de développement économique, du commerce, de l'emploi et de la formation professionnelle. A l'Etat civil, le contact est plus humain et c'est très enrichissant, professionnellement et personnellement » s'enthousiasme Fanny Hochart.



LE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL EN 2014

31 000

10



AGENTS



VISITEURS
ONT ÉTÉ REÇUS

2 260



ACTES
DE NAISSANCE

620



ACTES DE DÉCÈS

134



RECONNAISSANCES
D'ENFANTS

97



MARIAGES

2 153



DEMANDES
DE CARTE D'IDENTITÉ

2 665



DEMANDES
DE PASSEPORTS

+ DE **2 100**



LIVRETS
DE FAMILLE



Le mois citoyen début à Gonesse

En juin,
la citoyenneté est à
l'honneur à Gonesse.
Le Gonessien vous
présente le programme
du mois citoyen et les
actions engagées depuis
les événements du
mois de janvier.



Programme chargé pour le mois citoyen

Le mois de juin est placé sous le signe de la citoyenneté à Gonesse : les initiatives des habitants sont à l'honneur. Les spectacles et les activités seront variés et tout le monde pourra y trouver ce qui lui plait.

Comme chaque année, le mois citoyen sera l'occasion de célébrer à Gonesse l'investissement de tous pour la ville.

L'ouverture du mois citoyen sera marquée par la fête des voisins, le 29 mai, et s'achèvera par le feu d'artifice du 14 juillet.

De nombreuses manifestations et événements se succéderont avec un nouveau temps fort cette année, le spectacle Festi'danse qui aura lieu le 27 juin. Les différentes associations de danse ont mis au point un spectacle commun qui mettra en scène diverses danses, le tout sur la place du Général de Gaulle.

La fête du pain sera cette année encore l'occasion de mettre en valeur la boulangerie et les métiers du pain. L'ensemble des animations se déroulera sur la place du Général de Gaulle, alors que dans le même temps, la place du 8 mai 1945 accueillera la brocante et ses 200 exposants.

Le mois citoyen sera aussi l'occasion d'assister aux différents spectacles de fin d'année qui récompensent une année de travail pour les jeunes membres d'association à but culturel.

Le programme

Samedi 6 juin : Les 36^e jeux de Gonesse : tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire pourront participer à des ateliers animés par les différentes associations sportives. Près de 800 enfants sont attendus pour participer aux différentes épreuves.

Du mardi 2 au samedi 20 juin : Exposition Arts Plastiques "Complément d'Objets" des ateliers de l'Ecole de Musique, ateliers Tap, présentation du projet Arts Plastiques des élèves de 3^{ème} du collège Doisneau Exposition

Du 8 lundi au vendredi 26 juin : "Jardin de curiosités" par le Collectif "100 Transitions"

Le mardi 17 juin : Spectacle de musique des classes à horaires aménagés (EMMDTAP/ Collège Truffaut)

Le mercredi 18 juin : Cérémonie de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle

Le jeudi 19 juin : Cérémonie de remise des trophées sportifs, 20h, gymnase Cognevaut

Le dimanche 21 juin : Fête de la musique (voir le programme complet dans notre supplément Sortir)

Le samedi 27 juin : "Festi'danse", à partir de 14h, place du Général de Gaulle

Le dimanche 28 juin : Brocante et fête citoyenne du pain. Une préfiguration de la maison du projet d'aménagement du triangle de Gonesse sera présentée au 3 place du Général de Gaulle

Le lundi 6 juillet : Ouverture des quartiers d'été

Le mardi 14 juillet : Pique-nique citoyen sur la Place du Général de Gaulle de 18h à 22h15.

Distribution des lampions aux enfants et adultes de 22h15 à 22h30.

Retraite aux flambeaux : départ 22h30 de la place du Général de Gaulle pour arriver à 23h sur le site du Golf.

Tir du feu d'artifice vers 23h (durée du feu environ 23 min).

LE C.L.V.A.
AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GONESSE
présente

FESTI' DANSE

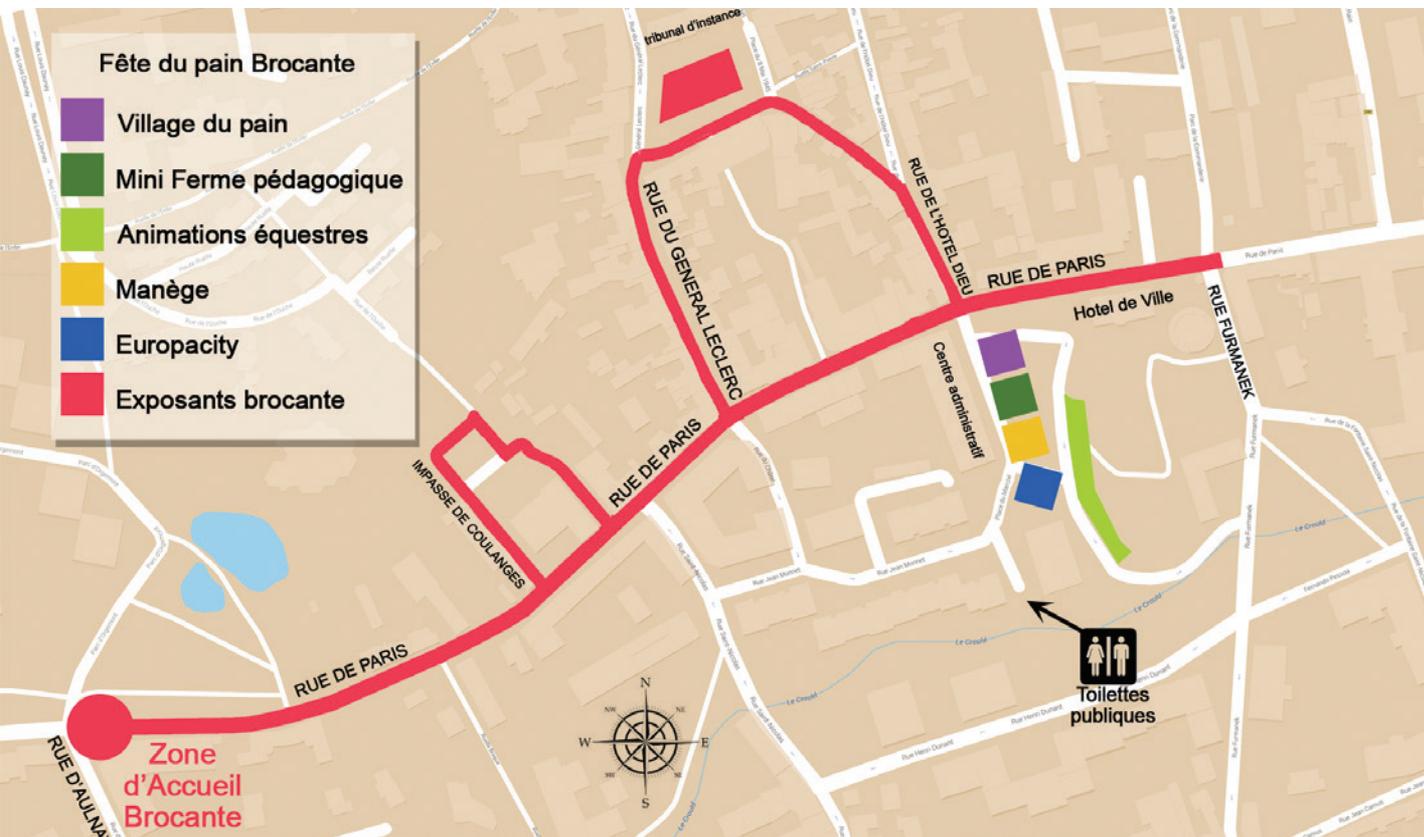
SAMEDI 27 JUIN 2015

PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE
À GONESSE - FACE À LA MAIRIE

AVEC LA PARTICIPATION :



Dans le cadre d'un projet porté par la Croix Bleue des Arméniens de France, la ville a planté un arbre du souvenir et inauguré une plaque commémorative le 8 mai dernier.





Entretien avec **Jean-Pierre Blazy,** Député-maire de Gonesse

Quelle fut la réaction de la Ville de Gonesse suite aux événements du mois de janvier ?

Les attentats du mois de janvier ont marqué les esprits par leur folie meurtrière mais également par leur violence symbolique. En s'attaquant à un journal satirique, à des policiers et à des ressortissants de la communauté juive, les assassins se sont attaqués à la liberté d'expression, à la laïcité et à la tolérance qui sont au cœur de notre modèle républicain. Après un rassemblement citoyen dans la semaine, la ville a mis à disposition un bus et organisé un covoiturage pour tous les gonessiens qui souhaitaient participer au rassemblement du 11 janvier à Paris afin de rendre hommage aux victimes et de réaffirmer nos valeurs. A Gonesse comme ailleurs, une partie de la population ne s'est pas sentie affectée par ce drame. La Ville de Gonesse est engagée de longue date dans la promotion de la citoyenneté mais ce constat a poussé la municipalité à renforcer ses actions.

Quelles furent les démarches de la Ville depuis ces attentats ?

Un mois après les événements, le 11 février, nous avons organisé une après-midi de travail à la salle Jacques Brel sur le thème « laïcité, citoyenneté et vivre ensemble ». Plus de 100 personnes – élus, agents de la Ville, de l'hôpital et de l'éducation nationale, représentants des cultes, partenaires associatifs et institutionnels - ont réfléchi au sein des trois ateliers thématiques. Les propositions ont ensuite été soumises à un comité de pilotage restreint pour aboutir à un plan d'action précis qui sera mis en œuvre dès la rentrée.

Quels projets seront mis en œuvre suite à cette concertation ?

Nous souhaitons avant tout mettre l'accent sur notre jeunesse. Nous sommes actuellement en cours de finalisation du Projet Educatif De Territoire qui renforce le volet citoyenneté dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAPS). Ce document intégrera le Projet Educatif Local au même titre que le plan petite enfance, les dispositifs de soutien à la parentalité et le projet jeunesse qui sera présenté dans le Gonessiens de septembre. Nous prévoyons notamment la mise en place d'un parcours citoyen pour tous les enfants et les jeunes entre 6 et 16 ans afin d'offrir à tous les jeunes gonessiens un socle commun de connaissance sur notre histoire et nos valeurs. Par ailleurs, nous développerons la formation de nos agents sur l'application concrète du concept de laïcité. Le comité de pilotage a également proposé l'organisation de forums citoyens thématiques pour favoriser le débat et les échanges. Nous comptons également renforcer nos actions dans le champ du devoir de mémoire car c'est l'histoire qui a forgé les valeurs qui nous rassemble autour du pacte républicain. C'est ainsi que le 8 mai nous avons planté un arbre du souvenir et inauguré une plaque en hommage aux femmes victimes du génocide arménien en partenariat avec la Croix Bleue des Arméniens de France. C'est également dans cette logique que le conseil municipal du 19 mai a dénommé quatre rond-points dans la ville : « Rond-point de la Laïcité », « Rond-point de la Paix », « Rond-point de la Tolérance, Traité sur la tolérance – Voltaire 1763 » et « Rond-point de la Résistance ». Ces actions ne sont pas exhaustives, les travaux du comité de pilotage ayant abouti à un programme d'une vingtaine d'actions qui seront présentées à l'occasion du forum des associations.

Retour sur le 8 mai, grand jour du souvenir

Le 8 mai était l'occasion de commémorer deux événements, les 70 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et les 100 ans du génocide arménien et assyro-chaldéen.



A l'occasion de la commémoration du centenaire du génocide arménien et assyro-chaldéen, Chaké TOPALIAN, présidente de la section Astrig de la Croix Bleue des arméniens de France, Jean BORZAKIAN, président de l'Union Franco-arménienne de Gonesse, Frédéric SAMAT, vice-président de l'association d'apprentissage de la langue arméenne, une représentante du service civique jeunes de Gonesse et Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse ont prononcé un discours.

La traditionnelle cérémonie célébrant la fin de la seconde guerre mondiale a débuté place du 8 mai pour la levée des couleurs, puis s'est poursuivie par des dépôts de gerbe au monument aux morts du cimetière puis sur la tombe des aviateurs anglais morts à Gonesse dont les familles étaient présentes. Malaurie Iglesias du Conseil participatif de la jeunesse a lu un beau discours dans lequel elle rappelait le sacrifice de ceux « qui n'ont pas hésité à donner jusqu'à leur vie pour défendre ce en quoi ils croyaient (...). Leurs sacrifices nous permettent de vivre dans un pays de liberté. ».

Le centenaire du génocide arménien et assyro-chaldéen a été marqué par la plantation d'un arbre du souvenir et par l'installation d'une plaque commémorative dans le

cadre du projet porté par la Croix bleue des arméniens de France. « Cet arbre, aujourd'hui jeune et fragile se renforcera avec les années à mesure qu'il sensibilisera les consciences de notre jeunesse », a expliqué Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse. La cérémonie s'est ensuite déroulée autour de la stèle dédiée à la mémoire de tous les génocides du XX^{ème} siècle. Après des dépôts de gerbes, un passage musical et une minute de silence, des associations, une jeune Gonessienne du service civique jeunes municipal et Jean-Pierre Blazy ont pris la parole pour rendre hommage aux victimes du premier génocide du XX^{ème} siècle. Les citoyens présents ont ensuite pu découvrir une exposition proposée par l'association arménienne d'aide sociale (AAAS).

Un nouvel élan pour la politique de la ville



Jean-Pierre Blazy, les maires des communes de Val de France, Didier Vaillant, Président de l'agglomération Val de France et Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville ont signé le contrat de ville intercommunal.

Le mois de mai a été un mois important pour la politique de la ville à Gonesse. Mercredi 20 mai, Madame la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, Myriam El Khomri est venue signer le contrat de ville entre l'Etat et l'agglomération Val de France. Deux jours seulement après le premier conseil citoyen de la politique de la ville qui s'est réuni pour la toute première fois le 19 mai dernier. Ce conseil qui dispose de missions consultatives sur les sujets de politique de la ville a été instauré par la loi et représente l'ensemble des quartiers ZUS (zone urbaine sensible) de la ville. Lors de cette première réunion, le conseil citoyen gonessien a désigné ses représentants au conseil citoyen communautaire de Val de France. Ce sont ainsi 4 conseillers communautaires qui ont été nommés. Ces derniers représenteront l'ensemble des quartiers de La Fauconnière, Les Marronniers et Saint-Blin.

Les membres du conseil citoyen de la ville (en gras les représentants du conseil citoyen Val de France) sont donc :

Karima Ilias (La Fauconnière)
Sylla Assa (La Fauconnière)
Christine Gérard (La Fauconnière)
Djamila Aït Zaïd (La Fauconnière)
Chantal Deguegue (La Fauconnière)
Bouchaib Khalfi (La Fauconnière)
Patrick Brillet (La Fauconnière)

Faouzi Ben Amor (La Fauconnière)
Ibrahim N'diaye (La Fauconnière)
Alexis Sibi (La Fauconnière)
Jean Michel Dubois (La Fauconnière)
Jacqueline Codina (La Fauconnière)
Christian Vérité (La Fauconnière)
Marie Jeanne Ruiz (La Fauconnière)
Gérard Vuillermet (La Fauconnière)
Ingrid Mouangue-Etam (Saint-Blin)
Marie-Luz Luengo-lemaire (Saint-Blin)
Kelly Velayandom (Saint-Blin)
Mustapha Kouchih (Saint-Blin)
Harry Rock (Saint-Blin)
Albert Ndjekemhe (Saint-Blin)
Estelle Gustav (Saint-Blin)
Serge Falempin (Saint-Blin)
Sandrine Vivier (Saint-Blin)
Behiye Sabur (les marronniers)
Cemilé Orcun (les marronniers)
Rachida Ben Mahieddine (les marronniers)
Marie-Claire Serdoz (les marronniers)
Philippe Wnuk (les marronniers)
Mohamed Lafdaj (les marronniers)
Danny Tikiribanda (les marronniers)
Christophe Samat (les marronniers)
Raphaël Zeren (les marronniers)
Catherine Le Gall (les marronniers)
Hawa Diakité (les marronniers)
Raphaël Zouaou (les marronniers)

La Patte d'Oie ouverte pour le 21 juin

Si vous êtes impatient de découvrir le parc de la patte d'oie, celui-ci ouvrira exceptionnellement ses portes le 21 juin prochain, avant son ouverture officielle au printemps 2016.



Le futur parc de la patte d'oie ouvre ses portes exceptionnellement pour la fête de la musique le 21 juin.

Le futur parc d'environ 120 hectares est une ancienne décharge fermée en 1995 et qui a été réhabilitée pour pouvoir devenir un lieu agréable ouvert au public. Les travaux doivent se poursuivre pour que chacun puisse avoir accès à ce joyau de la biodiversité à Gonesse. Mais, à l'occasion de la fête de

la musique le parc sera exceptionnellement ouvert et accueillera plusieurs événements et randonnées.



Programme de la journée

- 9h00** : Ouverture
- 9h30** : footing matinal et familial (environ 7km, chacun à son rythme)
- 10h30** : 1^{ère} randonnée pédagogique (environ 1h30)
- 14h00** : Concert de Batucada (fanfare brésilienne)
- 15h00** : 2^{ème} randonnée pédagogique (environ 1h30)
- 18h00** : Fermeture
- Et toute la journée :**
 - Promenades pédestres et VTT balisées
 - Exposition pédagogique
 - Balade en calèche et poney avec le haras de la fontaine Cypierre
 - Possibilité de pique-niquer dans le parc

Groupe socialiste et apparentés

Affirmer les valeurs de la République

Le 18 mai dernier, le Conseil Municipal a délibéré afin de donner un nom à 4 ronds points (La Fauconnière : RD970 en direction de Villiers Le Bel ; devant l'entrée du nouvel Hôpital, et deux ronds-points sur la RD 370 ; intersection de l'avenue Berthelot et de la ZAC entrée Sud et le dernier, carrefour des rues Nungesser et Coli et Antoine de St Exupéry).

Compte tenu de l'actualité récente, le drame du mois de janvier 2015 et la réaction de mobilisation qui a suivi mais aussi les commémorations de ce mois de mai, le 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et le centenaire du génocide arménien et assyro-chaldéen, il a paru indispensable aux élus de la majorité municipale d'affirmer leur attachement aux valeurs républicaines qui tournent autour du vivre ensemble, et du respect mutuel. Valeurs qui peuvent paraître parfois si naturelles qu'on finit par en oublier leur importance.

C'est pourquoi il a été décidé de dénommer ces ronds points respectivement Rond Point de la Tolérance (Traité sur la Tolérance-Voltaire 1763) ; rond point de la Résistance ; Rond point de la Paix et Rond Point de la Laïcité.

En donnant un nom désignant une valeur, et non une personne, nous avons fait un choix explicite de promouvoir clairement les fondements de notre pacte républicain. Ce sont les dictatures qui mènent à la guerre, et c'est la démocratie qui garantit la Paix. C'est la Laïcité qui assure la liberté de culte mais aussi la neutralité publique garante de la liberté d'opinion et d'expression. Se référer au Traité sur la Tolérance, de Voltaire, c'est inviter à la tolérance entre les religions et repousser le fanatisme religieux, autant d'actualité au 18ème siècle qu'au 21ème. Enfin honorer la Résistance c'est rappeler que des femmes et des hommes se sont battus pour ces valeurs à un moment de notre histoire ou d'autres tentaient de les faire disparaître.

Lutte contre le bruit

A l'occasion de l'avis qu'il devait émettre sur le plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport Charles de Gaulle, et à l'initiative du Député-Maire qui a rappelé les nuisances aériennes et plus particulièrement sonores que les Gonessiens subissent, le Conseil Municipal a demandé la mise en place de deux propositions cohérentes et simples :

- Elargir la liste des aéronefs bruyants interdits la nuit,
- Appliquer la modulation environnementale de la redevance aéroportuaire selon le niveau de bruit de l'aéronef.

Face à l'impact environnemental négatif causé par les nuisances sonores, il est nécessaire de répondre aux attentes légitimes des populations survolées par des mesures nouvelles et concrètes.

Groupe communiste et républicain

Droit de réponse :

Dans sa tribune du mois de mai, le groupe « AGIR POUR GONESSE », en la personne de M. TIBI accuse les membres de la commission de dérogation (l'élève F.HENNEBELLE, les directeurs (trices) des écoles et les représentants de parents d'élèves) de malhonnêteté dans l'exécution de leur mission. Il convient donc de rétablir la vérité.

La commission de dérogation du 13 avril 2015 a traité toutes les demandes arrivées au service scolaire, soit 68, dont 24 ont reçu un avis favorable. C'est donc un peu plus du tiers de demandes satisfaites et non 10 sur 100..

Aux refus « habituels » liés à des demandes de changement d'écoles situées dans un même périmètre (entre Théry, Jaurès et Malvitte ou Louise Michel et Charles. Perrault), s'ajoutent cette année des refus pour les écoles Benjamin Rabier, classées en zone éducation prioritaire à la prochaine rentrée et dont la moyenne par classe passe de 28 à 23 élèves, ce qui en réduit la capacité d'accueil. Tout comme l'école Salengro qui bénéficiera d'une ouverture de classe pour accueillir tous les enfants de ce secteur. Les familles sont avisées par courrier de l'avis de la commission. En cas de refus, elles peuvent, comme chaque année, adresser un recours auprès de M. le maire.

Le nombre d'enfants à scolariser est en augmentation depuis plusieurs années et ne laisse que peu de possibilités pour satisfaire les demandes. Toutefois, celles-ci sont toutes étudiées avec attention et dans le souci de satisfaire au mieux les parents, sans toutefois déséquilibrer les effectifs dans les écoles.

M. TIBI et le groupe « AGIR POUR GONESSE » une fois de plus ne peuvent s'empêcher de colporter de fausses informations au risque de semer le doute dans l'esprit des Gonessiens.

Mise au point :

Le 8 mai 2015 a été l'occasion pour la municipalité de commémorer le 70ème anniversaire de la victoire des alliés (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Union Soviétique) sur le nazisme. C'est très bien. Nous avons aussi commémoré le 100ème anniversaire du Génocide Arménien.

Le génocide planifié et organisé des Arméniens de Turquie ne peut plus être contesté historiquement. Il leur reste à être reconnu par le régime autoritaire de l'Etat Turc.

Certes certaines nations ont fini par mettre en cause officiellement ce crime. D'autres choisissent encore de fermer les yeux comme les Etats-Unis.

En France ce ne fut pas simple pour y arriver. Combien de manifestations, de pétitions au fil des années ! Pendant 20 ans les demandes des députés communistes, notamment Guy Duclonné, d'une reconnaissance du génocide se sont heurtées à la droite.

Il a fallu attendre une autre initiative de sénateurs communistes, en particulier Hélène LUC et Marie-Claude BEAUDEAU, sénatrice du Val-d'Oise, pour venir à bout des réticences de Lionel JOSPIN qui ne voulait pas mettre à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi votée par l'Assemblée Nationale. Cette histoire-là non plus ne doit pas être oubliée.

La figure du poète arménien Missak MANOUCHIAN, résistant et martyr de l'afrique rouge, incarne « ces étrangers qui ont libéré la France ». Pourquoi ne repose-t-il pas au Panthéon ?

Agir pour Gonesse

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

Plusieurs membres du Groupe « Agir pour Gonesse » étaient présents à la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en hommage aux Hommes qui se sont battus pour notre Liberté. Claude Tibi était présent à la commémoration de la Ville de Rue, répondant à l'invitation de celle-ci. Il ne nous suffit pas lors de ces cérémonies commémoratives de rendre hommages aux victimes de la barbarie par des dépôts de gerbes pour perpétuer le souvenir, ce qui est déjà bien en soi. Il faut rester vigilant à la montée de l'islamisme radical et réagir contre celle-ci. Souvenons-nous des propos de Malek BOUTHY, il y a quelques années. Réveiller nos consciences est un devoir, avant qu'il ne soit trop tard. Il faut dénoncer les foyers dormants d'intégristes, et non pas rester silencieux par lâcheté et fatalisme de peur d'être traités d'islamophobes.

Cérémonie commémorative des génocides du XXème siècle Un hommage particulier a été rendu cette année qui marque le centenaire des génocides des Arméniens, des Assyro-Chaldéens, des Grecs pontiques et des Syriaques. Ces Génocides ont débuté en 1915 dans l'empire ottoman. Ils ont été commis par le mouvement nationaliste « comité union et progrès » dit « les jeunes turcs ». Cela a conduit à la déportation et à l'extermination de plus de 2 millions de victimes sans sépultures. Nous constatons qu'un siècle plus tard l'histoire se répète en Syrie et en Irak avec les arrestations et les massacres des « Chrétiens d'Orient » (Arméniens, Assyriens, Chaldéens, Kurdes, Syriaques, Yézidis,...).

Disparition des petits commerces dans le centre-ville Le Député et Maire de Gonesse multiplie les préemptions des commerces du centre-ville. Si son intention est de tuer le commerce local du centre-ville, il ne s'y prendrait pas autrement. A l'évidence, il montre sa préférence pour les centres commerciaux. Dernièrement c'est le « Café-tabac » qui vient d'être préempté dans la rue de Paris, alors que celui-ci avait un repreneur afin d'assurer l'activité. Qui sera le prochain ? A ce rythme, il ne nous restera plus que des banques et des agences immobilières. Nous nous interrogeons sur les raisons le conduisant à agir ainsi. Est-ce par incompétence ou volontairement en donnant ainsi sa préférence aux hypermarchés commerciaux?

Demande de logement

Un problème récurrent dans notre Ville. Le nombre des demandeurs de logement augmente chaque année. Nous nous interrogeons sur les critères d'attribution ? Combien de temps de mois, voire d'années, les demandeurs doivent-ils attendre ? Sont-ils tous logés à la même enseigne, si l'on peut dire ? La trêve hivernale étant finie, que sont devenus les expulsés ? Autant de questions restées sans réponse.

Gonesse Bleu Marine

Gonesse en plein doutes
Marasme économique

Signe du marasme économique général qui frappe particulièrement notre ville, le fleuriste de Gonesse, situé dans le centre commercial, a fermé boutique. Le petit commerce à Gonesse est particulièrement sinistré : le centre-ville prend des allures de ville fantôme, comme en témoigne la rue du Général Leclerc, devenue ces dernières années un cimetière de boutiques. A la Fauconnière, certains commerces n'ouvrent plus que par intermittence, de même que le service public de la Poste ne répond plus aux préoccupations des habitants. Quelles mesures de redynamisation le maire compte-t-il prendre pour favoriser la renaissance du petit commerce ? Attendra-t-il la mort lente d'autres enseignes ?

Echec des ZSP

Bernard Cazeneuve l'avait annoncé en début de semaine : de nouvelles mesures ont été décidées concernant la seule ville de Saint-Ouen, dans le 93. Saint-Ouen est devenue l'un des principaux lieux de vente de drogue dans la région francilienne, jusqu'à être dénommée le « supermarché de la drogue ». La Zone de sécurité prioritaire de Saint-Ouen avait été mise en avant par le gouvernement, comme les autres ZSP de France. Force est de constater qu'il s'agit d'un échec retentissant. Face à cet échec fortement médiatisé, nous sommes en droit d'exiger que la mairie fournisse les résultats de la ZSP de Gonesse, mise en place pour lutter contre la hausse alarmante des cambriolages et des trafics. Après quelques mois de mise en place, quel est l'impact en matière de cambriolage ? Le trafic, qui a conduit à des morts par balles, a-t-il diminué ?

Site internet de la ville

Faisant preuve d'esprit d'opposition constructive, le groupe Gonesse Bleu Marine se réjouit que le site internet de la ville permette enfin de réaliser des démarches en ligne. C'est une première étape pour faciliter au quotidien la vie des administrés. Et c'était une proposition de notre liste pendant la campagne municipale ! Gonesse commence enfin à rattraper son retard numérique.

Europe écologie Les Verts

Une campagne nationale pour la COP21 !
Qu'est-ce que le COP21 ?

La France va accueillir et présider la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 » du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations unies, et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

La France a connu une multiplication des épisodes de pollution, dus à des causes similaires à celles contribuant au réchauffement climatique (usage individuel de la voiture, charbon, épandages...).

La COP21 est une occasion unique pour porter une écologie concrète des solutions qui changent le quotidien. Ensemble, menons une campagne pour changer de modèle de production et de consommation, sortir de la société de la croissance inégalaire, du gaspillage et de la déprédation de nos ressources et entrer dans une nouvelle ère, sobre et efficace, durable plutôt que jetable, protectrice des biens communs et soucieuses de l'équité entre les populations et les classes sociales, respectueuses des êtres humains, de la planète, de sa biodiversité et protectrice des rythmes naturels du climat. Et qui plus est, fortement créatrice d'emplois ! En mettant le doigt sur le coût de l'inaction, nous pourrions montrer la crédibilité et l'étendue de nos propositions.

La campagne s'articulera ainsi autour de trois thématiques phares : le désinvestissement des énergies fossiles et les mécanismes naturels de captation des gaz à effet de serre, la solidarité internationale, l'écologie des solutions par l'économie circulaire dans la mesure où elle contribue à mettre en oeuvre les objectifs de la transition énergétique et à développer des comportements sobres chez les acteurs économiques et les citoyens.

Le désinvestissement des énergies fossiles et notamment du charbon. Lors de ses vœux de janvier 2015, le Président de la République a ouvert la porte à une sortie du financement du charbon par la France, suite notamment aux décisions prises par Pascal Canfin pour l'AFD alors qu'il était Ministre du développement. De nombreuses ONGs ont lancé des campagnes sur cette question majeure.

Solidarité internationale : TTF, fonds vert des collectivités, réfugiés climatiques. En janvier 2015, le Président de la République aussi a ouvert la voie à l'adoption d'une taxe

sur les transactions financières. Sur ce sujet, comme sur celui du Fonds vert ou des réfugiés climatiques, les collectivités peuvent être les porte-voix de la mobilisation, ainsi que des acteurs concrets de leur mise en oeuvre. EELV mènera une campagne afin que les collectivités réclament et mettent en place, tout au moins de manière expérimentale, et lorsque cela est possible :

La taxe sur les transactions financières (qui doit être allouée à 50% à la transition énergétique, à 50% au développement avec 25% consacrée au climat et 25% à la lutte contre le SIDA)

La reconnaissance et l'accueil des réfugiés ou déplacés climatiques (axe « villes d'accueil pour les réfugiés du climat »)

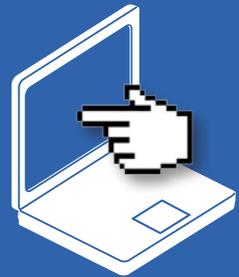
La création et la contribution à un fonds vert des collectivités territoriales. Afin d'éviter les effets négatifs sur les populations (travaux d'Inge Kaul sur les financements climat et leurs impacts sur les populations pauvres), ce fonds devra être dédié aux projets énergétiques ou d'économie circulaire émergeant avec la participation des populations et notamment des plus exclu-es dans les pays les plus pauvres.

J-200 ! A quelques mois du grand rendez-vous de la conférence de l'ONU sur le climat qui se tiendra à Paris-Le Bourget, EELV lance sa campagne de mobilisation avec le #JeSauveLeClimat.

Le Samedi 9 mai, les écologistes ont donné le coup d'envoi d'une grande mobilisation citoyenne. Objectif : montrer l'urgence d'agir et la nécessité d'engager un mouvement social pour le climat qui se poursuivra bien après décembre prochain. Le message est clair : si le sommet international de l'ONU réunira 195 chefs d'Etats et au moins autant de diplomates autour des tables de négociations pour remédier au défi climatique, chacune et chacun d'entre nous, citoyennes et citoyens, pouvons prendre notre destin en main pour gagner cette bataille de civilisation.

Le climat nous appartient : nous en sommes toutes et tous ses meilleurs ambassadeurs du quotidien. Alors mobilisons-nous, ensemble, car il est plus que jamais décisif de faire entendre notre voix.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal du
18 mai 2015
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
conseil municipal
aura lieu le
25 juin 2015 à 20h30,
salle du conseil
municipal.

BLOC-NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 mars 2015 : OUAHABI Anissa
31 mars 2015 : IDE Rébecca
31 mars 2015 : AOUINI Laya
2 avril 2015 : KHALIFA
PORTEFAIX Aliyah
3 avril 2015 : NNANGA Cameron
4 avril 2015 : CHOKOCHEU
NGATCHOU Maria
5 avril 2015 : FLEURIMONT
Yannis
5 avril 2015 : FLEURIMONT
Yann

6 avril 2015 : MOHAMMAD
TAHIR Ayesha
9 avril 2015 : RATNAM Jerry
12 avril 2015 : KAN Azad
13 avril 2015 : DIABATE Ismaël
13 avril 2015 : DEMIR Hüseyin
14 avril 2015 : WNUK Andrea
17 avril 2015 : MENSAH Lionel
24 avril 2015 : BANCO Malone
24 avril 2015 : AYDIN Ilker

MARIAGES

04 avril : ALAOUI Mohamed &
JOCELYN Widmy
04 avril : ERDEN Erdem & DAGLI
Kubra
25 avril : MATHURIN Olivier &
HIPPOLYTE Cristel

DÉCÈS

14 mars : ARIS Hélène
29 mars : BERGEAT Eric
31 mars : OLIVIER née HULIN
4 avril : ERHAEBLIOGLU née

GEMICIYAN Pirap
5 avril : GUIDÉ Guy
7 avril : MICHEL Maurice
10 avril : KECHICHI Mohammed
16 avril : CARMOUËT Maurice
16 avril : DIALLO Bayé
21 avril : MAJASTRE née
VANHAUVART Paulette
24 avril : LEYN née RÉTAT
Simone
27 avril : ZWICKER Patrice
29 avril : ESCANO née GASCOIN
Denise



Menus des cantines scolaires

LUNDI 1^{ER} JUIN

Salade coleslaw
Courgettes râpées sauce
fromage blanc ciboulette
Sauté de porc sauce dijonnaise
Filet de hoki sauce aurore
Tortis
Yaourt nature, sucre ou
aromatisé
Glace petit pot vanille fraise

MARDI 2 JUIN

Salade de haricots rouges et
maïs, vinaigrette orientale
Nuggets de volaille
Pavé du fromager
Purée pomme de terre épinard
Brie / Bûchette mi chèvre
Fruits de saison

MERCREDI 3 JUIN

Macédoine mayonnaise
Salade de Betteraves
vinaigrette persil
Sauté de bœuf sauce cola
Pavé de colin sauce aux olives
Lentilles au jus
Fromage blanc aux fruits
Fromage blanc et sucre
Smoothie aux fruits frais

JEUDI 4 MAI

Melon jaune
Pastèque
Poulet émincé sauce tandoori
Filet de cabillaud FRAIS sauce
oseille
Semoule et jus
Contentin nature
Fromage fondu Président
Compote pomme-framboise
Compote de poires

VENDEDI 5 MAI

Salade verte et tomates
Salade vosgienne aux lardons
Steak haché au jus
Pavé de poisson (colin ou hoki)
mariné au thym
Chou romanesco et brocolis
Emmental / Carré de l'est
Far breton aux pruneaux
Maison.

LUNDI 8 JUIN

Coeur de frisée et mimolette
Coeur de frisée et dés dinde
Hachis Parmentier au potiron
(bœuf)
Brandade de poisson
Petit suisse nature, sucre ou
fruits
Compote de pommes ou
pomme-ananas

MARDI 9 JUIN

Tarte chèvre tomate
Tarte au fromage
Dinde émincée sauce paprika
Pavé de poisson (colin ou hoki)
mariné à la provençale
Carottes et salsifis
Camembert
Saint Paulin
Fruits de saison

MERCREDI 10 JUIN

Thon et mayonnaise
Rosette et cornichons
Crêpinette de porc au jus
Omelette aux fines herbes
Riz à la tomate
Yaourt nature, sucre ou
aromatisé
Fruits de saison

JEUDI 11 JUIN

Céleri rémoulade maison
Mélange provençal vinaigrette
basilic
Rôti de bœuf sauce au poivre
Colin meunière et citron
Haricots verts à l'ail et au persil
Bleu / Tomme gris
Baguette céréales
Beignet aux pommes

VENDEDI 12 JUIN

Salade grecque
Radis et beurre
Médailon de merlu à la crème
Escalope de porc à la sauge
Beignets de chou-fleur
Saint Môret
Tartare ail et fines herbes
Mousse au chocolat au lait
Mousse au chocolat noir

LUNDI 15 JUIN

Taboulé
Salade de tortis au surim
Poulet rôti
Cubes de Colin sauce
lombarde
Emincé de poireaux à la
béchamel
Yaourt nature, sucre ou fruits
Fruits de saison

MARDI 16 JUIN

Batonnets de carottes sauce
fromage blanc
Chou rouge émincé et dés
de mimolette vinaigrette
ciboulette
Macaronis à la carbonara
(porc) ou bolognaise de thon et
fromage rapé
Croq lait
Gervitas nature et sucre

MERCREDI 17 JUIN

Saucisson à l'ail
Œuf dur mayonnaise
Brochette de dinde au jus
Pavé du fromager
Aloo gobi (pommes de terre,
chou fleur, curry)
Coulommiers / Cantal
Melon charentais

JEUDI 18 JUIN

Concombre et tomates en
cubes «Raïta»
(sauce fromage blanc paprika)
Burger de veau sauce
napolitaine
Pavé de poisson (colin ou hoki)
mariné au citron
Petits pois au jus
Fromage blanc sucré ou fruits
Moelleux aux fruits maison

VENDEDI 19 JUIN

Salade de haricots verts
vinaigrette échalote
Macédoine mayonnaise
Rôti de porc au miel
Filet de hoki à l'aneth
Pommes smiles
Fol épi / Montboissier
Smoothie fraise banane
Fromage blanc aux fruits ou
sucré
Moelleux aux fruits maison

LUNDI 22 JUIN

Chou-fleur vinaigrette
ciboulette
Champignons émincés à la
ciboulette
Sauté de porc sauce colombo
Pavé de colin aux crevettes
Riz créole
Petit suisse nature, sucre
ou fruits
Fruits de saison

MARDI 23 JUIN

Salade de tomates au maïs
Salade «Pee Wee»
vinaigrette basilic
Paupiette de veau marengo
Steak haché de thon sauce
crème
Tian de légumes (tomates,
courgettes, pommes de terre)
Cotentin nature/Fromage
fondu Président
Crème dessert à la vanille ou
chocolat

MERCREDI 24 JUIN

Tarte aux poireaux
Quiche lorraine
Calamars à la romaine
Chicken wings barbecue
Epinard béchamel
Pont l'Evêque/Fournols
Baguette de campagne
Fruits de saison

JEUDI 25 JUIN

Melon Charentais / Pastèque
Gigot d'agneau au jus
Colin ail et fines herbes
Flageolets
Gouda/Bûchette mi chèvre
Compote pomme-fraise
Compote pomme-cassis

VENDEDI 29 MAI

Salade du chef (Batavia,
jambon, emmental, tomates,
olives), Endives et emmental
Vinaigrette du terroir
Colin ail et fines herbes
Carré de porc fumé au jus
Petits pois et carottes au jus
Mimolette, Fraidou
Gâteau basque, Tarte griottine
fraîche

JEUDI 18 JUIN

citoyenneté

La Commémoration du 75^e anniversaire de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle.

Le rassemblement aura lieu à 11h30 devant la stèle commémorative
place du Général de Gaulle.



DIMANCHE 21 JUIN

culture

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Gonesse fête la musique !

Parc de la Patte d'Oie,
Place Marc Sangnier,
Parvis de la salle Jacques Brel



Informations
sur
www.ville-gonesse.fr